

AREC

Siège social : Espace Juge Pascal
52 Chemin de l'hôpital
69930 St Laurent de Chamousset

le 18 novembre 2020

Bonjour à toutes et tous ,

En cette fin d'année tourmentée, nous espérons pour relancer la dynamique et les activités de l'association pouvoir organiser comme toutes les années les journées portes ouvertes du 20 au 23 novembre .

Nous avons préparé ces journées avec un protocole sanitaire strict, sans la convivialité habituelle, uniquement constitué d'un moment de rencontre pour enregistrer vos adhésions et inscriptions aux activités.

Hélas, le deuxième confinement a mis fin à notre projet et ce n'est pas sans amertume que nous sommes contraints de vous annoncer l'annulation des journées portes ouvertes et de l'assemblée générale prévue le 5 décembre.

En ce qui concerne l'assemblée générale, nous communiquerons en temps utile la nouvelle date choisie.

Pour les adhésions et inscriptions aux activités vous trouverez joints à ce courrier :

-la circulaire des activités 2021

-un bulletin d'adhésion pour l'année 2021

-un bulletin multi- inscriptions à diverses activités si vous le souhaitez

Votre adhésion et éventuellement inscription(s) devront être envoyées au siège social de l'association ou déposées dans la boîte à lettres, puis l'ensemble sera trié et remis à chaque responsable d'activité. Par la suite, ce responsable sera votre interlocuteur, comme d'habitude.

L'an passé, sur les 12 activités programmées , 6 se sont déroulées, 3 avant et 3 après le premier confinement, toutes des activités de plein air.

La circulaire 2021, reprend toutes les activités reportées, sauf la sortie randonnées dans les Cévennes.

Financièrement, sur l'exercice 2020, nous avons pu faire face à nos échéances en raison d'une trésorerie suffisante. Mais même en réduisant au maximum nos dépenses de fonctionnement pour l'administration et le fonctionnement de la maison d'Ornon, les charges restent très élevées. Si en 2021, la situation actuelle persiste, nos finances risquent d'être mises à mal. Notre association, qui est à but non lucratif, mais surtout exonérée d'impôts commerciaux (TVA-impôts sur les sociétés) et qui fonctionne sans salarié, ne peut prétendre à aucune aide de l'état liée à l'épidémie. On ne peut donc compter que sur la générosité de nos adhérents , les subventions ou l'emprunt pour assurer nos ressources financières. Soulignons que la commune de St Laurent a augmenté sa subvention de 20 %. Par conséquent, on compte une nouvelle fois sur la générosité de nos adhérents qui savent toujours répondre présents dans les moments difficiles.

BULLETIN D'ADHESION AREC 2021

**ADHESION :15€ POUR COUPLE- FAMILLE AVEC ENFANTS MINEURS OU PERSONNE SEULE
35€ POUR LES ASSOCIATIONS**

NOM _____ **PRENOM** _____ **TEL** _____

Adresse :

N° _____ **Lieu dit ou rue** _____

Code postal _____ **Commune** _____

Adresse mail _____

Adhésion nouvelle **oui non** (rayer la mention inutile)

Je voudrais un reçu fiscal **oui non** (rayer la mention inutile)

Je verse la somme de _____ **€ (le complément à la somme de 15€ sera enregistré comme don)**

Signature _____